

Évolution de la valeur opérative du secteur alpin suisse

Dominique Andrey



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/5102>
ISBN : 978-2-8218-0498-2
ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2006
Pagination : 41-50
ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Dominique Andrey, « Évolution de la valeur opérative du secteur alpin suisse », *Revue historique des armées* [En ligne], 243 | 2006, mis en ligne le 02 décembre 2008, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/5102>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Revue historique des armées

Évolution de la valeur opérative du secteur alpin suisse

Dominique Andrey

- 1 Les Alpes constituent une barrière entre le nord de l'Europe et le sud, plus spécifiquement l'Italie. Elles gênent les mouvements et les échanges. Lorsqu'elles ne les empêchent pas complètement, elles les canalisent et en imposent les cheminements. Les commerçants et les militaires ont toujours recherché les possibilités de franchissement les plus aisées, ce qui fait que de nombreux endroits des Alpes sont des lieux d'intenses activités de passage, d'échanges et de communication.
- 2 C'est cette dualité permanente de barrière et de passage qu'il faut conserver à l'esprit lorsqu'on veut étudier la valeur opérative de l'ensemble du secteur ou de certaines de ses parties.
- 3 La Suisse s'est construite à cheval sur les Alpes, sur un axe important. On peut même affirmer que c'est l'ouverture du Gothard au trafic qui a créé la Suisse, et que celle-ci s'est étendue par la suite, tout d'abord dans l'axe principal de passage, puis latéralement en direction des passages voisins. Les Alpes n'ont pas limité la morphogenèse de la Suisse, elles l'ont soutenue et guidée.
- 4 La Suisse, assise sur une barrière, est un secteur de passages obligés. Elle ne représente aucun intérêt territorial, ni par sa surface, ni par ses richesses naturelles ; elle tient par contre les clés des mouvements entre le Nord et le Sud. Elle est donc plus un moyen stratégique à l'échelle européenne qu'un objet de conquête en tant que tel.

Quelques caractéristiques du secteur alpin

- 5 Dans sa partie helvétique, l'arc alpin court d'ouest en est sur près de 320 km, et s'étale sur une largeur de 120 à 180 km. Ce bandeau est ciselé de nombreuses vallées radiales, relativement encaissées. C'est généralement la coïncidence de deux de ces vallées en direction d'un point bas de la ligne de crête qui génère un itinéraire de franchissement; la praticabilité des vallées et l'altitude du col définissent la qualité du cheminement.

- 6 Une particularité morphologique de la chaîne, dans son segment suisse, est la présence de deux profonds sillons longitudinaux formés par le Rhône et par le Rhin. Ils séparent quasiment les Alpes en deux chaînes parallèles, mais divisent également par deux la largeur à franchir. La combinaison de ces deux sillons et de plusieurs vallées radiales importantes semble trouver un point de convergence naturel dans le massif du Gothard. Cette position centrale en fait un terrain-clé.
- 7 Le secteur alpin représente plus de 60% de la surface du territoire suisse. Il en occupe toute la partie sud et sud-est. Il coupe du reste du pays les zones situées au sud de la chaîne.
- 8 On peut le répartir en trois grands sous-secteurs: le Valais à l'ouest, le Gothard au centre, les Grisons à l'est.
- 9 Il existe de nombreuses possibilités d'interconnexion de ces secteurs entre eux ou avec les zones préalpines situées au nord. Ces passages d'un compartiment de terrain à l'autre ne sont cependant pas particulièrement aisés et engendrent un cloisonnement qui rend difficile le déplacement de troupes ou de biens de soutien.
- 10 L'ensemble du secteur se caractérise par l'obligation de suivre des vallées et d'emprunter des cols. Nulle part ailleurs, le terrain n'est aussi contraignant, dictant les choix opératifs. Les itinéraires de remplacement sont rares et n'offrent généralement qu'une capacité largement inférieure à celle de l'axe principal. Dans les différentes vallées elles-mêmes, un ou deux cheminements distincts sont disponibles, se rejoignant souvent pour utiliser en commun un pont ou un tunnel et entraînant des points de concentration et d'embouteillage. Seule la vallée du Rhône et une partie de la vallée du Rhin offrent un peu plus de possibilités, tout en corsetant le mouvement entre des flancs rapidement abrupts.

Le contrôle des passages obligés

- 11 C'est dans la première moitié du XIX^e siècle que les Alpes acquièrent pour la Suisse une importance militaire. Certes, elles avaient été, de tous temps, un moyen, voire un moteur du développement territorial, mais elles servaient essentiellement au déplacement de troupes et à la poussée en direction des plaines du Sud. Les châteaux-forts positionnés près des défilés répondaient plus à des besoins locaux qu'à un concept de défense d'ensemble.
- 12 Au sortir des guerres napoléoniennes, la Suisse se trouve confrontée à un triple défi : ses passages alpins ne doivent plus être la zone de transit privilégiée des armées européennes ; son statut de neutralité ne lui est reconnue qu'à condition qu'elle soit apte à la maintenir elle-même par la force armée et que son tout nouveau découpage territorial, plus vaste et plus complexe qu'auparavant, soit respecté dans son intégralité.
- 13 Entourée de plusieurs États qui peuvent sans cesse chercher à s'immiscer dans les affaires des autres, la Suisse constitue le passage potentiel obligé pour des armées en campagne entre le nord et le sud de l'Europe. Les cols et routes aménagés durant la période napoléonienne pour le mouvement des trains d'artillerie ou le transport des munitions sont des moyens intéressants.
- 14 La Confédération tient à garder l'indépendance retrouvée de la totalité de ses vingt-deux cantons. Elle veut – et doit – garder sa neutralité. Il faut donc qu'elle se mette en mesure d'empêcher toute violation de son jeune territoire. L'adversaire potentiel n'est cependant

pas clairement défini. Il peut arriver de n'importe quelle direction, en forces variables. La frontière, quant à elle, correspond souvent à des découpages naturels, mais ne représente pas partout un obstacle aussi massif qu'une chaîne de montagnes. Il est donc difficile de pré positionner un dispositif de défense.

- 15 À cela s'ajoute le fait que l'armée suisse n'existe pas encore formellement. Les cantons ont encore leurs contingents propres, qu'ils mettent à la disposition de l'ensemble en fonction des besoins. Il est donc difficile de préjuger du volume des troupes qui sera effectivement disponible.
- 16 Les choix opératifs qui sont faits dans les planifications correspondent à ce qu'on appellerait aujourd'hui une « contre-concentration » : positionner près de la frontière, là où l'adversaire se présente, des forces suffisantes pour l'empêcher de pénétrer en Suisse et, le cas échéant, le repousser.
- 17 Et la montagne, dans tout cela ? Elle présente l'avantage majeur de canaliser l'adversaire à un point tel que son mouvement est sans surprise. Mais cela suppose qu'en s'enfonçant dans les Alpes, il a déjà pénétré en territoire suisse, ce qui contredit l'option stratégique de base. L'adversaire doit donc être arrêté dès la frontière, et ceci au sud également.
- 18 Toutefois, s'il arrive à percer, il est forcé d'utiliser les itinéraires dessinés par la nature, et se trouve confronté à un certain nombre de passages obligés. Ce sont ceux-ci que l'état-major fédéral prévoit d'occuper et de défendre. Dès 1830, des fortifications permanentes sont établies à Bellinzzone (Tessin), Saint-Maurice et Gondo (Valais), Sankt Luziensteig (Grisons); elles ne sont pas des môles de dispositifs défensifs, mais bien des positions en retrait, à occuper en deuxième échelon par des troupes de campagne librement disponibles.
- 19 Ce verrouillage des passages alpins en quelques endroits ciblés permet d'obtenir avec peu de moyens un dispositif opératif à la fois décentralisé et cohérent, qui laisse une liberté de manœuvre suffisante au dispositif de campagne.

Le sens de la frontière

- 20 Après l'unification italienne et la guerre franco-prussienne de 1870, la Suisse se trouve entourée d'un nombre limité d'États, bien consolidés. Leurs nationalismes croissants et les renversements périodiques d'alliances font qu'elle se trouve régulièrement au centre géographique de conflits potentiels. Les forces en présence sont devenues plus puissantes et mieux structurées; les armes d'appui ont fortement évolué et les techniques d'état-major font que le champ de bataille éclate sur d'impressionnantes dimensions et que la ligne de front peut s'étirer sur une très grande largeur. À cela vient s'ajouter le fait que les développements de l'artillerie nécessitent le transport de considérables tonnages de pièces et de munitions. Des routes de bonne qualité sont indispensables. Le chemin de fer devient un moyen stratégique pour le déplacement des armées.
- 21 Or la Suisse se trouve non seulement entourée de protagonistes éventuels, mais elle dispose dans les Alpes de voies de communication de première importance, notamment grâce au percement de tunnels ferroviaires. Les puissances en guerre pourraient donc avoir intérêt, en fonction des alliances, à utiliser ces axes de transit à leur profit exclusif. Elle doit donc se mettre en mesure, non seulement de faire respecter sa neutralité dès la frontière, mais également de contrôler et de barrer les passages qui ont gagné sur le plan stratégique.

- 22 Les plans opératifs prévoient d'établir des fronts, à proximité de la frontière, mais sur des positions de terrain propices à la défense. Durant la guerre de 1914-1918, ce sont donc à la fois les crêtes du Jura et celles du Ceneri au Tessin qui servent de positions principales, tandis que des positions de repli et d'arrêt sont préparées à l'arrière, pour donner une certaine profondeur au dispositif.
- 23 Dans les Alpes, la situation évolue en fonction des options politiques italiennes. À un statut de neutralité déclarée, il suffit d'opposer des détachements de protection de la frontière, dans les secteurs de Martigny, Simplon, sud du Tessin et Engadine. Dès l'entrée en guerre par contre, les risques potentiels d'un transit offensif ou d'appui mutuel entre belligérants deviennent accrus, et il faut opposer un dispositif orienté au sud, capable de montrer la volonté de faire respecter sa neutralité et de résister efficacement, au plus proche de la frontière.
- 24 Les axes du Gothard et du Simplon ont cependant pris de l'ampleur, du fait de la présence du chemin de fer et de routes carrossables. Les passages obligés que constituent Saint-Maurice, Airolo et la vallée d'Urseren deviennent, non seulement des positions secondaires de repli, mais des places principales pour la maîtrise des transversales alpines. Elles doivent garantir le contrôle du transit nord-sud.
- 25 Des fortifications modernes y sont construites dès 1880, dotées de forts blindages et d'une artillerie puissante. Placées tant sur l'axe même que sur les hauteurs avoisinantes, elles sont en mesure de tenir sous un feu très dense les voies de circulation principales et les éventuelles roades, ceci dans un périmètre élargi. Pour bien montrer l'intérêt accordé à ces dispositifs fortifiés, on y affecte des garnisons spécifiques, aptes, non seulement à la desserte des pièces d'artillerie et à la défense des forts, mais en mesure de mener le combat dans l'ensemble du secteur. C'est dans ce contexte que sont créées les premières troupes de montagne, formées et équipées spécialement pour le combat dans ce milieu particulier.

Le « Réduit national »

- 26 Cette situation évolue singulièrement avec la Seconde Guerre mondiale. Certes, le conflit de 1914-1918 a montré l'importance décisive du feu et le rôle crucial joué par les véhicules automobiles et les premiers blindés. Cela trouve des conséquences dans l'équipement et l'instruction des troupes, dans le renforcement des infrastructures, mais les plans d'opération prennent toujours en compte une direction d'agression clairement définie et planifient toujours un combat dès la frontière, des lignes de résistance sur le Plateau et une possible dernière résistance dans le massif alpin.
- 27 Dès 1940, cependant, la Suisse se trouve dans une situation stratégique fondamentalement nouvelle : elle est entièrement entourée par les puissances de l'Axe. L'Allemagne tient plus que jamais à pouvoir utiliser les lignes de chemin de fer alpines pour le transit. L'Italie a des velléités de conquête ! L'existence même du pays est en jeu.
- 28 Il s'agit dès lors de chercher à conserver l'indépendance, sur une partie du territoire au moins. En parallèle, la maîtrise des axes transversaux peut en tout temps servir de gage pour le respect de la neutralité du pays.
- 29 Constatant cette nouvelle situation, prenant en compte l'infériorité manifeste des effectifs et des équipements, le commandement de l'armée modifie fondamentalement les plans d'opération et inverse l'ordre de priorité des efforts : des troupes frontière font

respecter la neutralité de l'ensemble du territoire ; une position avancée ou de couverture barre les axes de pénétration vers l'intérieur du pays ; une position des Alpes, ou « Réduit national », doit permettre de « *tenir sans esprit de recul, avec des approvisionnements constitués pour une durée maximum* ».

- 30 Il s'agit donc de mettre en place un dispositif de défense tous azimuts et qui ait une solide cohérence. Les dimensions ne peuvent en être celles de quelques points d'appui ou de barrage comme auparavant. Le dispositif doit avoir une profondeur certaine, afin de couvrir le maximum possible de territoires à sauvegarder, mais également afin de laisser aux troupes déployées suffisamment de place pour manœuvrer et établir leurs bases arrière. Ce sont en effet huit divisions d'infanterie et trois brigades de montagne qui se retrouvent dans le périmètre du Réduit. Cette décision stratégique n'est pas facile à prendre: elle implique un quasi-abandon militaire d'une large portion du territoire suisse, notamment la plus peuplée. Mais elle représente la seule solution réaliste offrant de véritables chances de succès à long terme en cas d'ouverture des hostilités. L'armée quitte cependant progressivement cette position de repli extrême au fur et à mesure du desserrement de l'étreinte militaire et se redéploie sur le Plateau.
- 31 Le dispositif du Réduit s'appuie sur trois môles fortifiés importants : Saint-Maurice à l'ouest, Gothard au centre et Sargans à l'est. Ces forteresses ne se concentrent plus exclusivement sur le passage obligé principal, mais étendent leur ramification et possibilités d'action vers le nord et le sud, aussi loin que le terrain est favorable à la défense et que le périmètre opératif du Réduit le nécessite. Dans le secteur de Saint-Maurice, le dispositif s'allonge dès lors du lac Léman jusqu'au col du Grand-Saint-Bernard.
- 32 On verrouille tous les accès au dispositif, toutes les vallées préalpines, en construisant une quantité de barricades et positions d'armes protégées, échelonnées dans la profondeur sur plusieurs lignes successives. On densifie le réseau des destructions préparées des routes et voies de chemin de fer, non seulement à la périphérie du dispositif, mais sur toute la longueur des transversales principales. Cette capacité à interrompre massivement et de manière durable la praticabilité de ces itinéraires joue certainement un rôle politico-militaire important par son effet de dissuasion.

Une défense dans la profondeur

- 33 La fin des hostilités en Europe ne signifie pas pour autant l'affaiblissement de l'importance militaire des Alpes. La guerre froide voit à nouveau la Suisse entourée par une seule alliance, l'OTAN, toutefois nettement moins agressive que l'Axe dans les années 1940. Les forces de pays voisins sont potentiellement opposées à celles des pays du pacte de Varsovie. La chaîne des Alpes sépare toujours deux théâtres d'opérations potentiels. L'OTAN peut chercher à balancer des moyens et à assurer sa logistique ; le pacte de Varsovie, dans le contexte d'une poussée Est-Ouest, peut chercher à maintenir la liaison entre deux fronts.
- 34 La Suisse se trouve à nouveau dans une situation où le contrôle des passages alpins est à mettre en étroite corrélation avec son intégrité et sa neutralité
- 35 Dans ce contexte, il s'agit de conserver intacte et souveraine la plus grande partie possible du territoire. Le combat doit dès lors être engagé dès la frontière; on ne peut pas se permettre, dans une option stratégique de base, de renoncer d'emblée à une part importante du pays et à se retirer dans les montagnes. Ce qui avait été plus ou moins

compris dans une situation exceptionnelle de guerre et d'urgence ne saurait plus l'être pour une planification mûrement réfléchie.

- 36 Mais on cherche également à créer un effet de dissuasion, à mettre en place une stratégie qui fixe un «prix d'entrée» très élevé, qui ne rende pas rentable une agression militaire directe. L'absence de moyens de frappe stratégiques, notamment nucléaires, pousse à investir dans la masse, afin de créer un effet d'usure rébarbatif.
- 37 Et finalement, on tient à conserver impérativement la maîtrise du secteur alpin et des transversales. Ils sont au cœur du problème géostratégique et offrent encore la double opportunité du gage et de la position de repli. Alors que, dans une première phase, ils ne représentent pas le théâtre principal des combats, ils deviennent incontournables par la suite.
- 38 Dans le secteur alpin, les brigades d'infanterie sont échelonnées sur les transversales, dès la frontière, tandis que des brigades de forteresse – formations interarmes spécialement dimensionnées pour le combat en terrain fortifié – en contrôlent les passages obligés importants.
- 39 Les divisions de montagne permettent au commandant du corps d'armée de montagne de marquer des efforts dans le dispositif de défense en renforçant les brigades statiques, de contrôler les secteurs entre les brigades, afin de maintenir la cohérence du système et de tenir en réserve des éléments mobiles. La mobilité en montagne reste cependant un facteur aléatoire et l'aéromobilité n'offre que des capacités limitées. La préférence est donc donnée à de nombreux éléments de réserves, fortement décentralisés. Le moyen opératif qui peut être déplacé le plus rapidement devient le feu de l'artillerie.
- 40 Ce dispositif s'appuie sur un réseau très dense de fortifications permanentes de tous types : barricades, ouvrages minés préparés pour la destruction, abris de troupe ou de commandement, fortins pour armes antichars, forts pour l'artillerie lourde, à moyenne et longue portée. Ce vaste système, établi dans toute la profondeur des axes, est un héritage modernisé des constructions du «Réduit national». Mais il permet surtout de créer des conditions optimales pour la conduite efficace d'un combat défensif sur plusieurs positions successives, empêchant l'assaillant de regrouper suffisamment de forces pour garantir une percée. L'effet dissuasif peut être ainsi atteint et le contrôle des transversales maintenu.

La protection des transversales

- 41 En parallèle de la guerre froide, mais surtout de manière éclatante après l'effondrement du bloc soviétique, l'économie européenne se développe en réseaux. Les échanges deviennent primordiaux, la production et la distribution se basent sur des critères d'efficacité faisant généralement fi des contraintes géographiques, voire politiques. Les voies de communication acquièrent dès lors une importance démultipliée. Il ne s'agit pas seulement de transports terrestres, routiers ou ferroviaires, mais également du transport d'énergie électrique ou fossile, ainsi que de la part croissante du trafic des données informatiques.
- 42 Dans cette constellation, les Alpes continuent de jouer à la fois leur rôle de barrière et celui de canalisateur des passages. Elles accroissent leur valeur stratégique.

- 43 La Suisse doit se mettre en mesure de maîtriser et de garantir le bon écoulement de ces flux à travers son territoire, pour ses besoins propres mais également dans l'intérêt de ses voisins, ceci surtout dans le secteur alpin qui est sa spécificité.
- 44 Dans la même logique que la géographie crée des goulets d'étranglement et des passages obligés, les axes routiers et les vecteurs énergétiques sont liés à un certain nombre de constructions ou d'installations techniques vitales pour leur fonctionnement ; ce sont donc elles qui doivent être protégées en priorité.
- 45 On ne peut dès lors plus planifier un dispositif fixe, faisant face à une menace aéroterrestre précise. Les dimensions très linéaires des secteurs à protéger, la prolongation des axes bien au-delà des seules vallées alpines, les formes multiples de la menace font qu'il n'est plus possible de mettre en place un système défensif cohérent et continu.
- 46 Le concept opératif consiste à étirer bataillons ou brigades le long des axes et à positionner les unités d'infanterie sur les points névralgiques, tout en assurant une surveillance continue des intervalles. À cela, il faut ajouter un nombre accru de petits éléments de réserve, capables d'intervenir rapidement par voie terrestre ou aérienne, sur les objets ou secteurs menacés. La conduite opérative et tactique de tels dispositifs devient très complexe et un maximum d'autonomie doit être laissée aux échelons inférieurs.
- 47 Mais il faut en parallèle garder les moyens nécessaires au barrage de ces axes, avec le maximum de flexibilité dans la mise en place du dispositif et d'efficacité dans la valeur défensive. Les formations mobiles peuvent alors s'appuyer sur des obstacles préparés et sur des positions fixes d'artillerie à moyenne et longue portée, utilisant des munitions de précision.

La permanence du terrain

- 48 On voit donc comment, au fil des deux derniers siècles, les transversales alpines ont joué un rôle toujours croissant sur la carte géostratégique européenne. Les raisons de cette importance n'étaient pas toujours les mêmes, mais le résultat recherché était constant: assurer le passage.
- 49 Située à cheval sur les Alpes, la Suisse a su – et a dû – utiliser ces contingences pour les intégrer dans sa stratégie de sécurité. La maîtrise de ces passages fut non seulement une question de survie pour le pays, liée étroitement à son statut de neutralité, elle est encore et toujours un paramètre important dans les relations entre la Suisse et ses voisins.
- 50 Sur le plan militaire, le secteur alpin a été utilisé alternativement comme position de défense de réserve, comme repli et réduit ultime, comme zone de combat dans la profondeur, comme ensemble de points névralgiques à contrôler. Mais le plus intéressant à constater est que tous ces dispositifs se sont orientés sur les vallées et les cols, non sur les crêtes.
- 51 La valeur opérative des Alpes ne tient donc pas tant à son efficacité de barrière, mais bien plus aux possibilités de passage bien délimitées qu'elles imposent. Ces axes de traversée contingentent les mouvements humains, et leur contrôle en dimensionne le volume.
- 52 Les raisons de ces mouvements ont varié au fil des décennies, mais la géographie du secteur n'a que peu changé. L'aspect contraignant des transversales alpines restera donc

longtemps encore un facteur dimensionnant pour les transports en Europe, et celui qui détient les clés du passage peut faire jeu égal avec celui qui cherche à passer. Il faut cependant savoir combiner judicieusement porte et serrure ! « *Le terrain commande, le feu décide !* »

RÉSUMÉS

Les Alpes constituent une barrière, mais offrent également des possibilités de franchissement dont la maîtrise permet de réguler les mouvements commerciaux ou militaires. De par sa situation géographique, la Suisse a su intégrer ces particularités dans sa stratégie de défense et de sécurité. Les choix opératifs ont évolué du simple contrôle des passages obligés à un dispositif défensif échelonné sur toute la longueur des axes, en passant par l'établissement de zones fortifiées et la constitution d'un vaste réduit. Dans l'état actuel, il s'agit plutôt de protéger les infrastructures sensibles des transversales, afin d'assurer les flux de transit, tout en se tenant prêt à fermer les passages si les intérêts nationaux venaient à être mis en danger.

The Evolution of the operational value of the Swiss Alpine sector. The Alps constitute a barrier, but equally offer crossings whose mastery enables the regulation of either commercial or military movements. By and through its geographical situation, Switzerland has been able to integrate these particular factors into its strategy for defence and security. Its operational preferences evolved from the simple control of the routes of communication, via the establishment of fortified zones and a National Redoubt, to a defence in depth along the entire length of the axes of movement. Nowadays it is more a matter of protecting the sensitive infrastructure of the routes across the country in order to ensure freedom of transit, whilst still remaining ready to close the passages if Swiss national interests ever became imperilled.

Le Alpi costituiscono una barriera, ma offrono pure delle possibilità di superamento il cui dominio permette di regolare i movimenti commerciali o militari. Grazie alla sua situazione geografica, la Svizzera ha saputo integrare queste particolarità nella sua strategia di difesa e di sicurezza. Le scelte operative si sono evolute dal semplice controllo dei passaggi obbligati a un dispositivo difensivo scaglionato su tutta la lunghezza degli assi, passando per l'edificazione di zone fortificate e la costituzione di un vasto ridotto. Nello stato attuale, si tratta piuttosto di proteggere le infrastrutture sensibili delle trasversali, al fine di assicurare il flusso dei transiti, tenendosi pronti a chiudere i passaggi se gli interessi nazionali dovessero venir messi in pericolo.

Die Alpen stellen einen Riegel dar, der jedoch Überschreitungsmöglichkeiten bietet und dessen Besitz es erlaubt, den Handelsverkehr sowie militärische Verschiebungen zu kontrollieren. Dank ihrer geographischen Lage konnte die Schweiz diese Besonderheit in ihre Verteidigungs- und Sicherheitsstrategie einbauen. Die operativen Erwägungen haben sich aus einfachen Durchgangskontrollen an Schlüsselübergängen in Verteidigungsdispositive längs der Verkehrsachsen bis zur Erstellung von Befestigungszonen und die Schaffung eines ausgedehnten Reduits entwickelt. Heute geht es eher darum, die sensitiven Infrastrukturen der Alpentransversalen zu schützen, um den Transit sicherzustellen. Sollten jedoch nationale Interessen gefährdet werden, müssten diese Durchgänge geschlossen werden.

INDEX

Mots-clés : Alpes, Suisse

AUTEUR

DOMINIQUE ANDREY

Docteur ès sciences techniques, il est officier de carrière de l'armée suisse, actuellement chef du personnel de l'armée et vice-président de l'Association Saint-Maurice d'Études Militaires. Il a publié à ce titre de nombreux articles sur la conduite du combat en milieu fortifié.